



Réf.: SCBD/SEL/OJ/VN/GD/68132

24 août 2009

NOTIFICATION¹

Décision IX/12 sur l'accès et le partage des avantages: consultations régionales

Madame / Monsieur,

Dans sa décision IX/12 sur l'accès et le partage des avantages, paragraphe 17, la Conférence des Parties a souligné l'importance des consultations pour faire progresser les négociations du Régime international sur l'accès et le partage des avantages et a prié les coprésidents du Groupe de travail spécial sur l'accès et le partage des avantages (WG-ABS) de contribuer à l'organisation et la facilitation de ces consultations pendant la période intersessions. Elle a également encouragé les Parties et les parties prenantes à tenir des réunions et des consultations bilatérales, régionales et interrégionales et appelé les organismes donateurs et les organisations pertinentes à procurer les ressources financières nécessaires pour ces réunions et consultations.

En outre, au paragraphe 22 de la même décision, la Conférence des Parties a invité le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), les gouvernements et les organisations intergouvernementales compétentes à appuyer les consultations régionales et interrégionales, en étroite consultation avec le Secrétariat.

Conformément à ce qui précède, les co-présidents du Groupe de travail sur l'accès et le partage des avantages ont eu des discussions avec le Secrétariat et le PNUE sur le calendrier et l'organisation de consultations régionales, en vue d'appuyer la négociation du Régime international sur l'accès et le partage des avantages de la manière la plus efficace possible. J'aimerais vous informer que, à la suite de ces consultations, le PNUE prévoit organiser des consultations régionales avec le soutien actif de ses bureaux régionaux, le cas échéant, et en étroite collaboration avec les co-présidents du WG-ABS et le Secrétariat de la CDB. Il est prévu que les consultations régionales auront lieu entre les huitième et neuvième réunions du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages. Ci-après se trouve un calendrier provisoire ainsi que les lieux prévus:

7-8 Décembre 2009: Consultations régionales pour l'Asie (Siem Reap, Cambodge)
18-19 Janvier 2010: Consultations régionales du GRULAC (Panama, Panama)
9-10 Février 2010: Consultations régionales pour la CEE (Ile de Vilm, Allemagne)
15-16 Février 2010: Consultations régionales pour le Pacifique (Auckland, Nouvelle-Zélande)

¹ Cette traduction n'est pas officielle, c'est une courtoisie du Secrétariat.
Aux points focaux nationaux de la CDB et de l'ABS.

Mars 2010 [dates à confirmer]: Consultations régionales pour l'Afrique (Windhoek, Namibie).

Les consultations donneront à chaque région une occasion d'examiner les progrès accomplis dans les négociations du Régime international à un moment critique, d'échanger des points de vue et des informations et de se préparer pour la neuvième réunion du Groupe de travail qui devrait regrouper tous les textes exécutoires élaborés au cours des septième et huitième réunions et finaliser les négociations sur le régime.

Des informations supplémentaires concernant l'organisation des consultations régionales seront fournies en temps opportun.

Veillez agréer, Madame / Monsieur, mes salutations distinguées.

Ahmed Djoghla
Secrétaire exécutif